

Paris le 28/05/2020

Ce courrier est envoyé aux 925 élu(e)s de l'Assemblée Nationale et du Sénat

Madame la députée, Monsieur le député
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur

Bonjour

Depuis quatre mois l'éolien a coûté plus d'un milliard d'euros aux français

Depuis quatre mois, des milliers de citoyens de toutes nos régions de France adressent à Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, à Monsieur Edouard-Philippe, Premier Ministre, et à Madame Élisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire une pétition intitulée : **L'éolien industriel accapare l'argent de la Santé ! Halte au scandale !**

Pour seule réponse, le Gouvernement a promulgué en catimini le 21 avril dernier, en pleine crise du coronavirus, le Décret n° 2020-456 de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), alors même que l'enquête publique faisait état d'un avis défavorable, à plus de 60% des participants, sur la politique de production électrique imposée.

Ce déni démocratique condamne la France au déclin, à la perte de notre souveraineté énergétique, à la privatisation de la production électrique, à la faillite d'EDF, à l'augmentation programmée du coût de l'électricité.

La Cour des Comptes en 2018, et plus récemment la commission d'enquête Parlementaire n° 2195 sur *l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables*, ont alerté le Gouvernement sur l'inanité et les dangers d'une politique d'encouragement disproportionné des Énergies Renouvelables Intermittentes comme l'éolien.

Au point que la Rapporteuse de la Commission d'enquête parlementaire sur « l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique » déclarait en octobre 2019 que le développement de l'éolien était sans aucun effet dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le Chef de l'État lui-même, dans son intervention à Pau le 14 janvier 2020 prenait ses distances en déclarant que *"le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays"* et estimé qu'on « *ne peut pas imposer l'éolien d'en haut.* » Dans le même temps bon nombre d'élus locaux, présidents de département ou de région alertaient le Gouvernement en ce sens.

Pourtant depuis 3 ans, le Gouvernement n'a eu de cesse de museler, par tout un arsenal de textes législatifs, la parole des citoyens inquiets de cette politique insensée, contre-productive en terme écologique et mortifère pour notre intérêt national.

Nos associations représentant des dizaines de milliers d'adhérents dans tous les territoires, sont libres de tout pouvoir politique, indépendantes de tout lobby financier, éloignées de toute visée électoraliste ou promotion politique personnelle. Aussi, en votre qualité d'élus nationaux, vous êtes pour nous le dernier recours démocratique pour que cesse le scandale de la politique de production électrique dans notre pays.

Nous vous demandons donc d'interpeller le Gouvernement et Mme la ministre de la transition écologique et de proposer au Parlement de légiférer sur la fin des tarifs subventionnés aux industriels producteurs des énergies électriques éoliennes intermittentes.

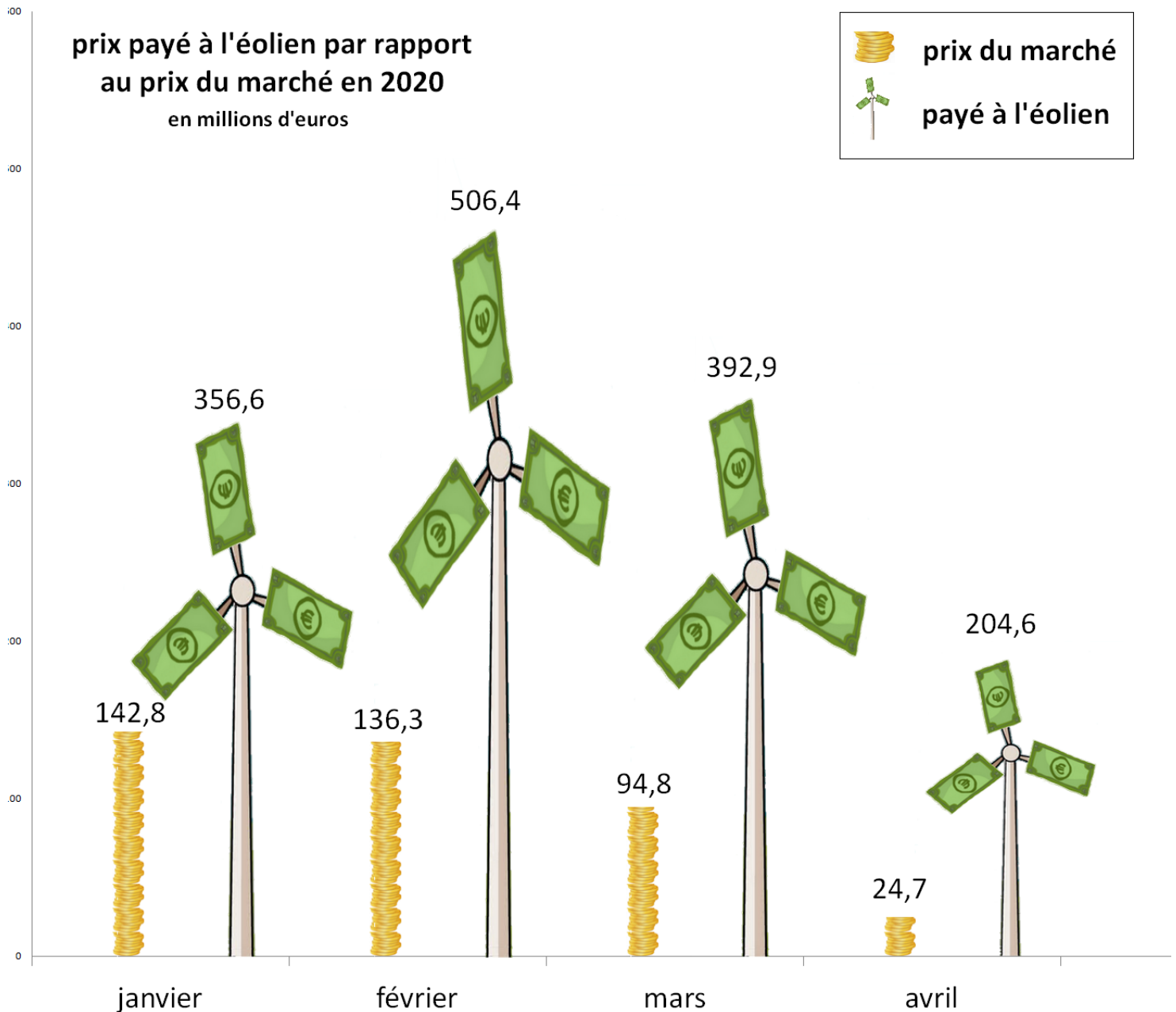
Vous trouverez ci-joint le rapport de cette gabegie d'État pour la période du 1er janvier au 30 avril, selon les données officielles du Réseau de Transport d'Électricité et de la Commission de Régulation de l'Énergie : Bénéficiant de mécanismes de rémunération totalement anormaux, les promoteurs éoliens ont ainsi gagné en 4 mois plus d'un milliard d'euros de subventions pour une production électrique excédentaire, totalement exportée à perte et mettant en danger la stabilité de nos réseaux.

Compte tenu de ces montants nous publierons désormais chaque mois le bilan financier catastrophique pour la France de cette filière. En votre qualité d'élus de la nation, il vous appartiendra de censurer ou de cautionner ces données, dont prochainement lors des débats budgétaires de la rentrée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Louis Butré
Président

COMMENT L'ÉOLIEN INDUSTRIEL DILAPIDE LES FINANCES DE L'ÉTAT JOUR APRÈS JOUR



mois	prix du marché spot (1)	prix payé à l'éolien (2)	subvention à l'éolien	prod. éolien. en MWh
janvier	142 753 053,18	356 576 946,93	213 823 893,75	3 914 126,75
février	136 284 233,21	506 427 109,17	370 142 875,97	5 559 024,25
mars	94 784 337,38	392 888 108,75	298 103 771,37	4 312 712,50
avril	24 687 555,16	204 622 374,68	179 934 819,52	2 246 129,25
Total en €	398 509 178,92	1 460 514 539,53	1 062 005 360,61	

(1) selon relevés horaires de Réseau de Transport d'Électricité - site [eco2mix](http://eco2mix.com)

(2) selon la Commission de Régulation de l'Énergie in "Charges de service public de l'énergie prévisionnelles au titre de l'année 2020". prix moyen de rachat de l'éolien : 91,10 € le MWh

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ahp.li/e1fae150caa26bbcb1bf.pdf>

La pétition « **L'éolien industriel accapare l'argent de la Santé !** » est consultable sur : <https://granddebat.org/petition3>

Voir aussi l'enquête d'Énergie et Vérité : « **les milliards volés de l'éolien** » sur youtube :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=hMmx8dGvSRw&feature=emb_logo